

MODALITES POUR LES INSCRIPTIONS A LA DEMI-PENSION

LE JOUR DONNE POUR LE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION, LES ELEVES DEVRONT SE RENDRE AU BUREAU DE L'INTENDANCE POUR REMPLIR UNE FICHE DE DEMI-PENSION QUI LEUR SERA REMISE SUR PLACE .

CETTE DEMARCHE SERA A FAIRE PAR CHAQUE ELEVE Y COMPRIS LES ELEVES EXTERNES.

POUR LES ELEVES DE 2de, 1^{ère} ET LES REDOUBLANTS, LES ELEVES EUX-MEMES PEUVENT REMPLIR LA FICHE S' ILS AVAIENT UN CODE DE DEMI-PENSION L'AN PASSE.

POUR LES ELEVES DE 2de ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS QUI SOUHAITENT MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE, LA FICHE SERA **REMPIE ET SIGNEE PAR UN REPRESENTANT LEGAL** QUI DONNERA OU PAS SON AUTORISATION POUR LA BIOMETRIE.

DANS LE CAS D'UN REFUS DE BIOMETRIE, UNE CARTE SERA DELIVREE A L'ELEVE MOYENNANT LA SOMME DE 5,40 €

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES PAR LE SERVICE INTENDANCE JUSQU'A 17h

IL VOUS SERA EGALEMENT DEMANDE DE RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET D'APPORTER VOTRE STYLO.

Merci de votre compréhension

Le Service Intendance

